

# CDG Express

## **Dernière minute.**

Ce 21 Décembre 2011 Thierry Mariani, Maurice Leroy et Frédéric Lefèvre, respectivement Ministre des Transports, Ministre de la Ville en charge du Grand Paris et Secrétaire d'Etat chargé du Commerce et du Tourisme, ont convoqué en urgence une table ronde pour savoir quelle suite donner à ce qu'on appelait jusqu'ici Charles De Gaulle Express pour la desserte de l'aéroport Roissy CDG.

Faisant suite à l'abandon du projet par Vinci à qui la concession avait été attribuée à titre totalement privé, les autorités gouvernementales sont très ennuyées (le terme est bien faible).

Une récente enquête internationale avait classé Roissy CDG comme le pire aéroport européen.

Les acteurs concernés convoqués en urgence à cette table ronde (représentants des transports terrestres et aériens, représentants des milieux économiques, collectivités territoriales, services de l'Etat) ont unanimement confirmé la nécessité d'une desserte performante de l'aéroport pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs aériens.

Il en va de la compétitivité de la France en terme économique et touristique à un moment où toutes les ressources doivent être mobilisées.

Dans ce cadre, les ministres ont demandé à l'ensemble des acteurs et plus particulièrement à Aéroport de Paris, RFF, la SNCF et la RATP d'expertiser rapidement les différents schémas envisageables en prêtant attention à toutes les dimensions du projet : technique, juridique et financière.

La loi de 2008 sur ce sujet interdisait tout recours aux finances publiques. Si Vinci a jeté l'éponge c'est par manque de rentabilité de l'opération sur fonds uniquement privés. Si l'Etat doit intervenir au nom de l'intérêt national la loi doit être abrogée ou amendée.

Le Préfet de Région a jusqu'au 20 février pour remettre un rapport définissant les pistes à suivre.

La question de la récupération des études déjà entreprises par Vinci se pose pour ne pas avoir à repartir de Zéro.

A la question de l'implication du Grand Paris Express et du Stif la réponse de Maurice Leroy est abrupte. Il n'y a pas concurrence entre les deux projets, ils sont complémentaires. Le Stif n'est pas concerné par le CDG Express. Surtout pas de tergiversations !

Il y a urgence. Il faut faire vite, performant et .....pas cher

R Méheux